

Commerce spécialisé et centres de collecte

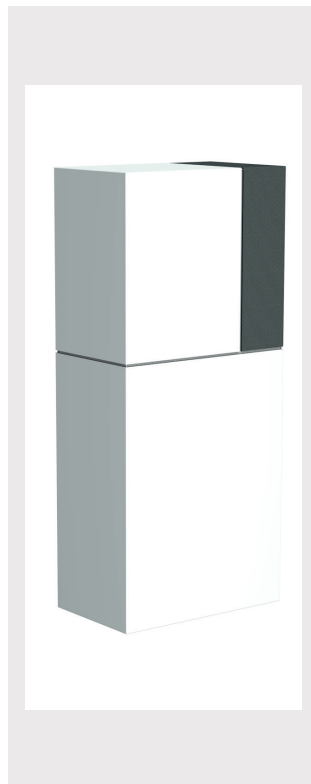
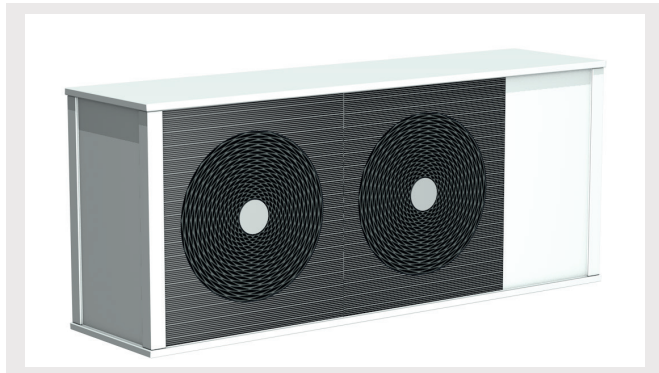
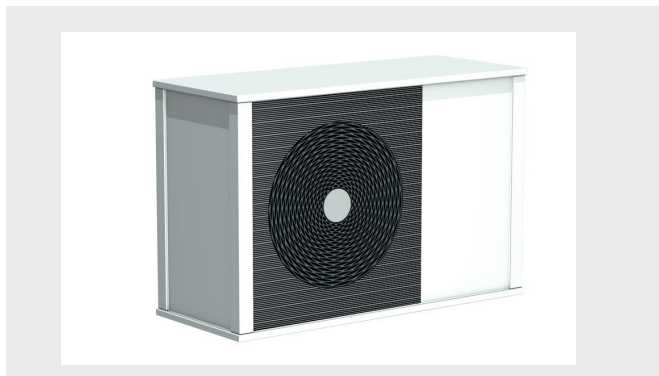
Pompes à chaleur

Collecte et transport

- Les pompes à chaleur doivent être collectées séparément des autres déchets.
- Les pompes à chaleur doivent être stockées à l'abri des intempéries (sous un abri).
- Les pompes à chaleur doivent être déposées dans le conteneur prévu à cet effet.
- Les pompes à chaleur doivent être sécurisées pour le transport par les moyens nécessaires.

Correct

Pompes à chaleur ≤ 350 kW et
chauffe-eau ≤ 20 kW



Sans emballage!
Pas de déchets!



Classification des pompes à chaleur

Les appareils électriques sont considérés comme autres déchets soumis à contrôle. Il faut éviter d'endommager les appareils, les agents réfrigérants ne doivent pas pouvoir s'échapper.

Conteneurs

Les conteneurs doivent être conçus pour le poids correspondant. Sont autorisées:

- Palettes Euro avec ou sans cadre.
- Palettes à usage unique, dans la mesure où elles sont prévues à cet effet ou si elles disposent de caractéristiques/de normes similaires à celles des palettes Euro.

Sécurisation du chargement

Les conteneurs doivent être remplis de façon à ce que la marchandise ne puisse pas tomber. Si nécessaire, la marchandise doit être sécurisée sur la palette (film rétractable, bandes de plastique, etc.)

Étiquetage de la marchandise

Il est recommandé d'étiqueter les palettes et la marchandise en indiquant le remettant, le numéro de l'ordre de reprise et le code LMoD.

Transport

Le chargement et le déchargement sont du ressort de l'expéditeur ou du destinataire. Du personnel de chargement ou de déchargement doit être présent.

Hauteur: 2.40 m au maximum

Le poids total de la palette chargée ne doit pas dépasser 1000 kg

- À partir de 500 kg, l'expéditeur doit mettre à disposition des aides au chargement (par exemple des chariots élévateurs).

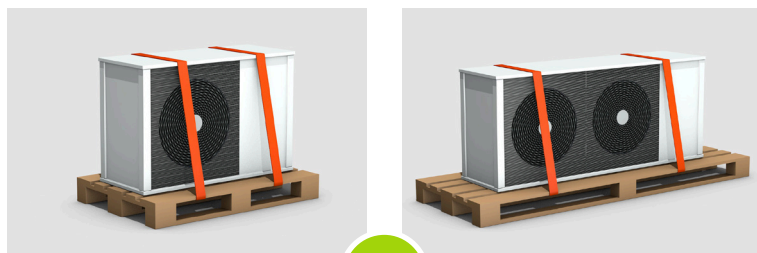
Quantité minimale de reprise

Centres de collecte 800 kilogrammes

Commerce spécialisé Un appareil

Conteneurs acceptés

Palettes avec appareils bien fixés



Contact

Pour toute question

Fondation SENS

T : +41 43 255 20 00

info@eRecycling.ch

www.eRecycling.ch

Qualité de livraison non acceptée

Appareils emballés



Palettes défectueuses et/ou appareils non fixés

